

① Le leg Dumanoir aux Hôpitaux de Rouen – Mme Liliane Régent (séance du 21 mars 2007)

Le nom de Juste Isidore Dumanoir figure parmi le nom des bienfaiteurs des Hospices civils de Rouen sur l'une des quatre plaques de marbre noir situées dans la cour d'honneur de la Direction générale porte C.



Un inventaire des archives des Hospices Civils de Rouen de 1866¹ permet de retrouver la trace de cette donation qui est de 45 000 francs or. Cette donation se situe dans la moyenne des autres donations de l'époque.

Year	Donor Name and Title	Amount (francs)
iv.	royale	20.300 fr.
1824.	Auber, manufacturier à Dar-nétal	56.457
1834.	Demoiselle Bigot, rentière.	160.000
1842.	Salomon, propriétaire	80.000
1843.	Boucrot, ancien négociant et administrateur des hospices.	100.000
1850.	Hay de Slade, propriétaire.	50.000
1853 à 1855.	Pillors, docteur en médecine, médecin chef à l'Hôtel-Dieu, Et dame Pillors, née Pellerin, son épouse.	200.000
1854.	Demoiselle Leflament, propriétaire.	160.000
1860.	Dumanoir, propriétaire.	45.000
1866.	Flamhard, ancien adjoint au maire	60.000
1869.	Merin, propriétaire.	87.000
1870.	M. Prosper Soyer, propriétaire.	700.000
1873.	M ^{me} Yvarf, née Demachy, propriétaire, une rente annuelle de.	1.000

¹ inventaire réalisé suite à la circulaire du Ministre de l'Intérieur du 10 juin 1854 qui demandait un inventaire des archives antérieures à 1790 des hôpitaux

Pour exemple :

En 1824 un manufacturier de Darnétal Auber lègue : 56 457 fr

En 1850 Hay de Slade : 50 000 fr

C'est beaucoup moins que des donateurs comme Pillore qui lègue de 1853 à 1855 :200 000 fr ou Prosper Soyer, propriétaire qui lègue en 1870 : 700 000 fr

Mais pourquoi s'intéresser plus particulièrement à ce personnage?

1. SA BIOGRAPHIE

Fils de Pierre Bonaventure DUMANOIR et de Dorothée Félicitée REAUX, Juste Isidore est né à Belmesnil (près de Dieppe) le 15 juin 1804.

Il est orphelin très jeune. D'une famille de tisserand, son père « marchand-fabriqueur » lui laisse une certaine fortune et il s'installe très jeune à Rouen.

Cette fortune il va la faire fructifier par son travail acharné dans la fabrication d'indiennes (éttoffe de coton colorée) et de cotonnades, dans le riche quartier Saint Gervais et Cauchoise, connu sous le nom de Côte d'Or et il va quadrupler l'héritage paternel.

A Rouen il n'est connu qu'à la Chambre de commerce et que du groupe des fabricants.

C'est Noury, ²dans son oraison funèbre qui en donne le seul portrait physique : d'une complexion délicate, sa santé est souvent ébranlée, il est sérieux naturellement, il a un amour de la tranquillité, horreur du bruit d'où qu'il vint, ne goûte pas aux plaisirs passagers de vie, mène une existence régulière, sans écart de jeunesse. C'est un travailleur sans relâche. Il est assez fier et sensible aux qu'en dira-t-on, enfin c'est un être généreux et discret . A Belmesnil les paysans se rappellent de sa bonté et de sa générosité bien après son départ." Les multiples libéralités qui sortent de sa retraite de la rue des Forgettes n'éveillent aucun soupçon".

Sa vie de célibataire tranquille semble lui avoir pesé à l'âge mûr et il rencontre une femme beaucoup plus jeune que lui, dont il ne tarde pas à "apprécier les hautes qualités de cœur et d'esprit". Son projet de mariage déclenche les sarcasmes de sa famille qui "craint de voir un oncle millionnaire, à espérances, faire souche, sur ses vieux jours, d'enfants qui leur enlèveraient si bel héritage"! Profondément blessé par ces railleries, il renonce à son projet.

Et quelques années plus tard il va souffrir d'autant plus de cette rupture lorsque la maladie l'obligera à avoir recours à des soins "mercenaires", il en voulu beaucoup à certains de ses proches de l'avoir privé de la tendresse d'une épouse et les exhéréda par son testament.

Il s'éteint à quatre heures du matin le 27 avril 1859, à l'âge de 54 ans, dans son domicile 1 Rue des Forgettes.

Il demande à ses exécuteurs testamentaires de réunir dans son tombeau, au cimetière monumental, les restes de ses parents auxquels il était très attaché, et ceux de sa sœur bien aimée.

² membre de la société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de Rouen



JUSTE-ISIDORE DUMANOIR

2. SON TESTAMENT

Il dépose son testament le 22 mars 1859, peu de temps avant sa mort, chez François Nicolas Guébert, notaire quai de la Bourse.

Son testament là encore n'apporterait aucune note d'originalité sans les informations données par Noury sur le contexte dans lequel il a été rédigé (voir ci-dessus).

Il lègue la plus grande part de sa fortune à son cousin du côté maternel Jean Baptiste Réaux de Belmesnil (200 000 f et terrains et rentes), puis à sa famille Dumanoir : de Bacqueville, de Saint Victor l'Abbaye et de Belmesnil en parts égales

Il n'oublie ni ses serviteurs, notamment les braves filles qui l'ont soigné (La veuve Marcotte, Octavie Digard, Dame Victorine Langlois, Demoiselle Emma Lemarchand et Marie Dérueur (400 fr de rente viagère), ni son église paroissiale Saint Gervais, ni les bureaux de bienfaisance de sa paroisse et de Belmesnil, ni ses amis.

Il lègue à l'**Académie des Sciences et Belles Lettres de Rouen** la somme de 20 000 fr à la charge pour elle d'en appliquer chaque année l'intérêt à **récompenser une belle action faite à Rouen ou dans le département**

Et à la **Société d'Emulation et Industrie de Rouen** la somme de 20 000 fr à la charge pour elle d'en appliquer chaque année l'intérêt à **récompenser un ouvrier et un domestique de l'un ou l'autre sexe qui à Rouen ou dans le département seraient reconnus le plus méritant pour leur bonne conduite.**

Dumanoir est un homme de lettres, il était assidu aux séances de la Société libre d'émulation.

2.1. Ce qu'il a laissé à Rouen

- **Le prix Dumanoir**

Chaque année depuis 1860, l'Académie de Rouen déférant au vœu de Juste Dumanoir doit « rechercher dans le département des actes honorables et des services exceptionnels qui puissent être données en exemple à la population ».³

Le but du fondateur est de comparer les bonnes actions des uns et les mauvaises actions des autres et de montrer que les actes de vertu se rencontrent en plus grand nombre que les actes de vice quelque notoriété qu'on leur donne.

Les intérêts du legs de 20 000 fr sont destinés à récompenser ce méritant.

- **Les lauréats**

1861 le frère Epimaque pour dévoûment à l'instruction des enfants pauvres

1862 Marie Nadine Levasseur, ouvrière pour soins dévoués à une pauvre femme aveugle et paralytique

1863 Rosalie Vasseur veuve Panier, ouvrière pour adoption d'un enfant abandonné

1864 Patrice Lefrançois d'Elbeuf pour dévoûment d'une nombreuse famille, nombreux faits de courage dans les incendies et sur la Seine

1865 Marie Ange d'Yvetot, journalière amputée d'un bras pour secours charitable à une famille tombée dans la misère

1866 Jules Onésime Thiebault ouvrier peintre pour adoption de 3 enfants abandonnés

1867 La veuve Anaïs garde malade à Fécamp pour dévoûment sans bornes aux cholériques dans 2 épidémies

1868 Sœur religieuse Marie Ernestine (Dlle Morin) fondatrice de l'Atelier refuge destiné à moraliser les jeunes filles détenues à Rouen

...

Depuis, ce prix récompense des auteurs ayant écrit sur la Normandie.

2004, Nadine Satiat recevra le prix Dumanoir pour sa biographie *Maupassant*, parue chez Flammarion en 2003

2005 Gérard Delaisement pour Carnets de voyage de Guy de Maupassant. Rives Droite, 2004 (Essai) Cet ouvrage regroupe l'ensemble des chroniques connues de Maupassant soit plus de 250 auxquelles s'ajoutent les analyses de l'auteur.

En 2006 il va à Philippe Priol pour son ouvrage "Voltaire volage et autres nouvelles" sur les amours de Voltaire en Normandie.

- **Une Rue**

70 ans après sa mort, la ville de Rouen honore sa mémoire par une rue qui porte son nom et qui se situe à la limite de Bihorel entre la rue des Canadiens et la rue Albert Dupuis. La rue est baptisée en 1929 dans ces nouveaux quartiers du Vallon Suisse.

³ Vingtrinier A.-B., Académie de Rouen : rapport sur le prix Dumanoir. Rouen, 1868



2-2 Ce qu'il a laissé aux Hospices

Le legs aux hospices

Il s'éteint à quatre heures du matin le 27 avril 1859, à l'âge de 54 ans, dans son domicile 1 Rue des Forgettes. C'est cette adresse qui fait le lien avec l'hôpital, puisque c'est sa propriété qu'il a légué aux Hospices.

"Je lègue aux hospices de Rouen la propriété où je demeure avec tout le terrain entouré de murs qui en dépend...À la charge pour eux **d'y établir et entretenir à perpétuité un asile pour les malades convalescents** lequel asile s'appellera Asile Dumanoir et une inscription portant les mots Asile Dumanoir devra être placée et constamment maintenue sur le fronton de la porte principale de cet établissement".

Le motif qui a guidé ce legs et la création de cet Asile lui viennent sans aucun doute de sa propre expérience devant la maladie mais aussi d'une prise de conscience qui s'est faite dans certains milieux, dans certaines élites rouennaises de l'époque que la répression ne suffisait pas à résoudre certaines questions sociales et qu'il fallait trouver des solutions à la crise sociale. On peut penser que Dumanoir a subi l'influence de son environnement socioprofessionnel; des hommes comme **Belot**, président de la section de Bienfaisance de Saint Gervais, ancien négociant, proche des grandes familles du coton rouennais (Keittinger et Stackler) et qui défendait les soins à domicile pour les mères de famille. Mais aussi François-Florimond **Keittinger** qui était un voisin de Dumanoir puisqu'il habitait au 36 de la Rue du Renard, qu'il appartenait à la société libre d'émulation et qu'il défendait l'idée d'un minimum de salaire ou au contact du Dr Arthus Barthélémy **Vingtrinier**, autre philanthrope, médecin des prisons de Rouen ou de Georges Pierre **Bouctot**, négociant rouennais fortuné, ancien président de la chambre de Commerce de Rouen décédé en 1843 et qui avait fait de nombreux et importants dons aux Hospices⁴.

- **L'Asile Dumanoir**

1- De 1862 à 1889 : un asile de convalescentes

Le 7 septembre 1862 on place dans la rue du Renard, sur les murs de la propriété de feu M. Dumanoir l'inscription suivante "Hospice de Rouen-Asile Dumanoir".

Cet asile sera donc d'abord un asile de **convalescentes** venant de l'Hôtel-Dieu.

2- De 1889 à 1913 : un service de chirurgie gynécologique

Mais dès **1889** par suite de la transformation de l'Asile en local réservé à certaines opérations chirurgicales, les dortoirs destinés aux convalescentes changent d'affectation.

Parmi les types d'opérations faites à l'Asile on note :

Ovariectomie double : pour kyste de l'ovaire multi-loculaire

Hystérectomie vaginale : pour épithélioma, pour salpingo-ovarite double, pour métrite chronique, pour abcès pelvien

Hystérectomie abdominale : pour fibrome utérin, pour tumeur fibro-kystique

Laparotomie : pour hémato-salpinx

Laparotomie exploratrice : pour péritonite tuberculeuse

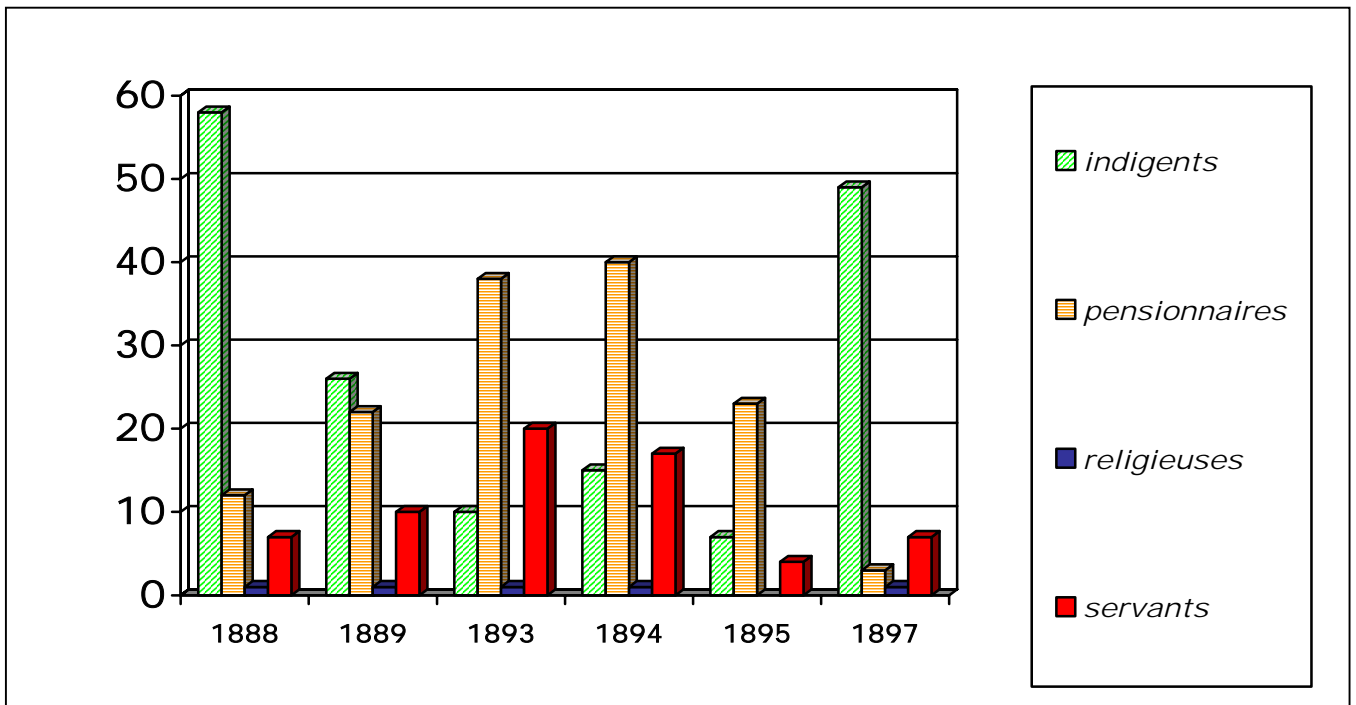
Curetage : pour métrite...

Soit 24 opérations en 1889 dont 3 décès et 44 opérations en 1894

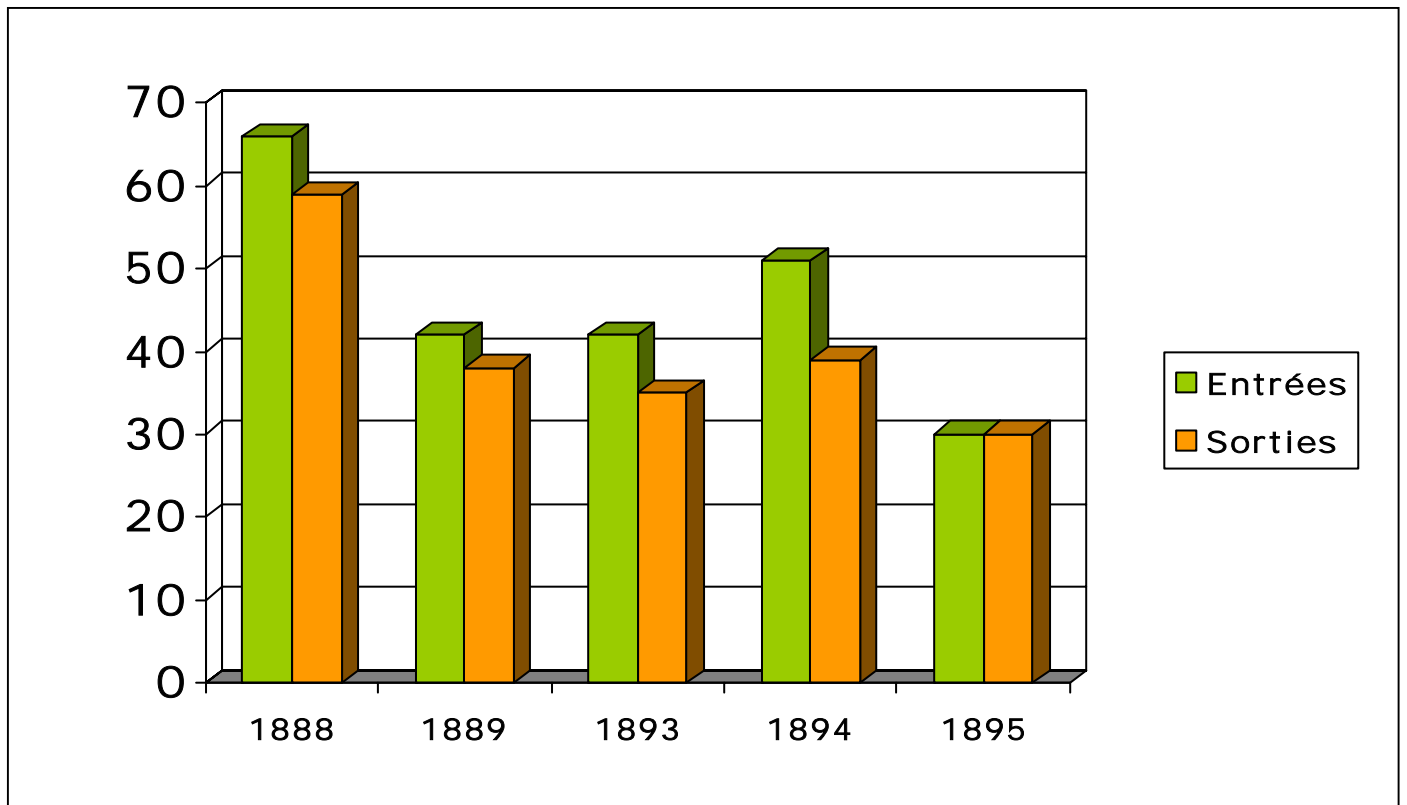
la durée moyenne de séjour était de 23 jours en 1888, 42 jours en 1889, 33 en 1893, 38 en 1894, 51 en 1895, 35 en 1897.

⁴ Marec Y., Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927) Tome 1 : expériences locales et liaisons nationales. Paris : La Documentation française, 2002

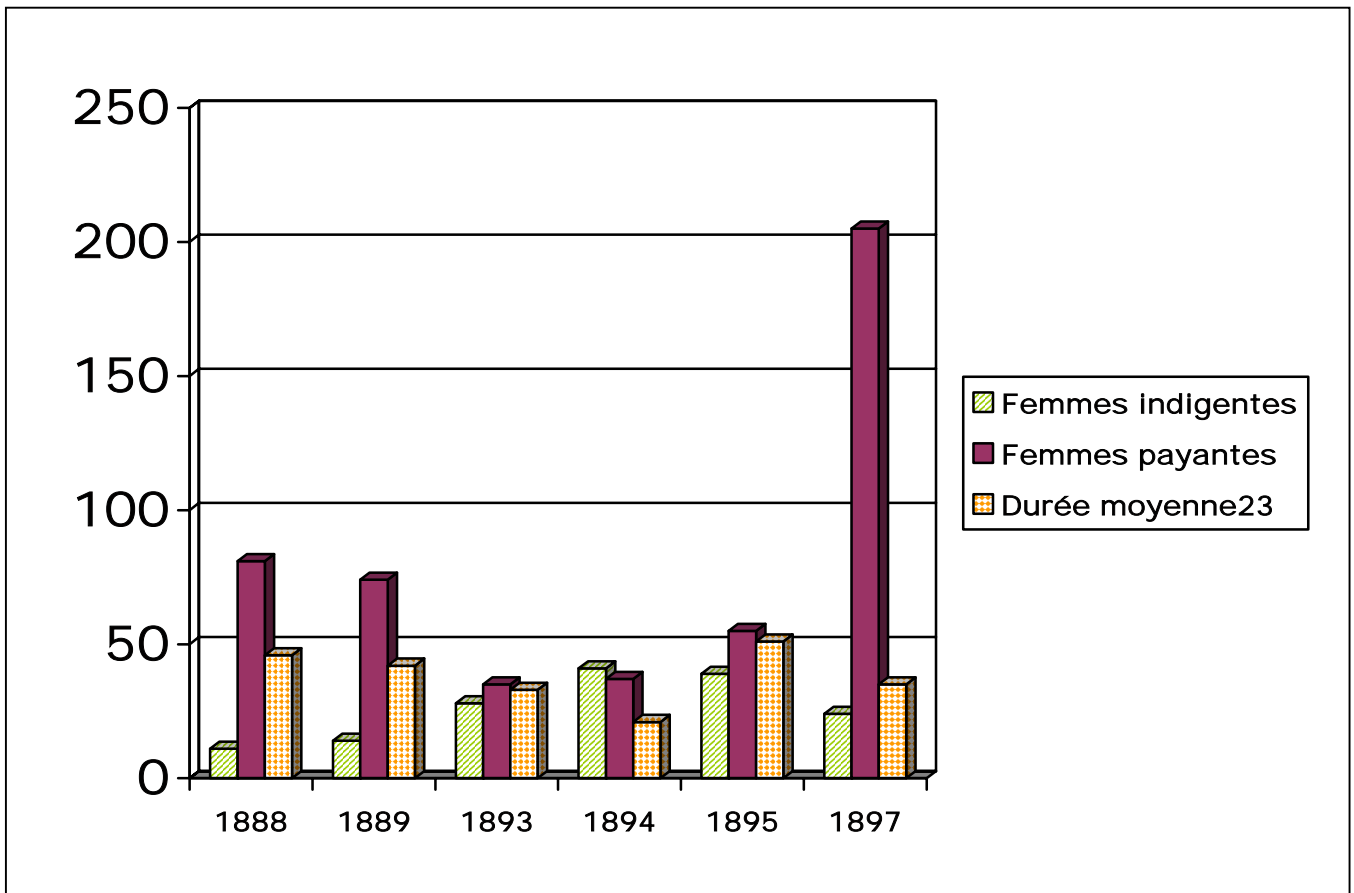
Mouvement de la population de l'asile : nombre de personnes par jour



Nombre d'entrées et de sorties par an



Durée de séjour



3-En 1913: un foyer d'accueil pour les femmes

En **1913** des transformations ont été apportées à la demeure sans pour autant qu'on en connaisse leur nature mais elles touchent la destination donnée à ces locaux. Les informations fournies par les inventaires de cette époque, où l'on voit apparaître le nom des femmes et la présence d'enfants, donnent à penser que ce lieu abrite l'œuvre d'assistance en faveur des jeunes femmes en détresse physique et morale dirigée par l'abbé Daubeuf, aumônier militaire et directeur du Centre diocésain d'Action sociale⁵.

1. Le mobilier

L'inventaire de 1922 fait état de modifications apportées à l'inventaire précédent résultant de transformations des locaux et donne le nom et statut des pensionnaires. Les pensionnaires apportent leurs propres meubles:

Le mobilier qui garnissait les chambres 3-7-8 a été remis pour partie au garde-meuble de l'Hôtel-Dieu, pour partie dans les greniers de l'asile, Madame CASSADE **et son fils** ayant apporté le leur.

Même observation pour la chambre 9, le mobilier la garnissant était la propriété de Madame GARRIGUES.

Même observation également pour la pavillon occupé par Madame LUCAS.

En 1923, l'économe de l'Hôtel-Dieu, Monsieur Bloquel note dans l'inventaire des objets présentant un intérêt par suite de leur ancienneté ou de leur caractère pour l'Asile Dumanoir que :

⁵ Boulanger M., Les hôpitaux de Rouen des origines à nos jours. Bertout, 1988, p.250.

*l'appartement occupé par Mademoiselle BISSON chambre n°4, au premier étage à gauche contient **1 commode ancienne en noyer et marquetterie dessus marbre et 1 pendule Louis XVI**

*l'appartement occupé par Madame DELATTRE chambre n°5, au premier étage à droite contient **1 pendule empire et 2 vases empire dorés**

L'inventaire du Musée de 1949 répertorie **1 commode chiffonnier Louis XV 3 tiroirs plateau marbre (brisé) n°757** qui provient de l'Asile Dumanoir

2. Le Personnel

Lors du récolement de 1913, un servant et deux servantes étaient rattachées à l'asile; puis une troisième servante a été adjointe

4- En 1968 : L'Ecole d'infirmières

Sur l'ancien terrain de cet Asile Dumanoir va s'ouvrir la nouvelle école d'infirmières. La première pierre de l'école d'infirmières devait être posée le 25 mai 1968, en raison des grèves cette cérémonie sera annulée. Son inauguration aura lieu en **1970** en présence du préfet de région Monsieur Eriau, du sénateur maire Jean Lecanuet et du directeur général du CHR Monsieur Sénat, sa direction sera assurée par Mademoiselle Alice Clamageran. Cette école y restera jusqu'en 2005 date de la création d'un ensemble plus vaste sur le site Martainville qui regroupera toutes les formations paramédicales: ERFPS (Espace régional de formation des professions de santé).

L'Avenir

M. Bernier présente la délibération portant autorisation de cession patrimoniale de l'IFSI rue des Forgettes lors du CA du 26 septembre 2006.

Conclusion

Qui mieux que Noury auquel j'emprunte ces quelques mots peut témoigner de tous ces nombreux donateurs des hôpitaux: "de même quand le cercueil est vissé, apparaît la vision de mille bienfaits timides, discrets, comme ayant peur eux-mêmes du grand jour; alors le mort semble se transfigurer, et à travers l'épaisseur du chêne, vous le voyez grandi, resplendissant de l'auréole de la vraie gloire. Pas besoin pour cela d'être porté sur l'aile de la rose des vents aux quatre points cardinaux. Les gloires locales sont quelquefois les plus pures."

Bibliographie

Boulangier M., Les hôpitaux de Rouen. Luneray : Bertout, 1988

Dumanoir J.-I., Testament. Rouen : Direction des Archives départementales, 2E11202.

Guemas N., Régent L., Sigaud M.-A., De l'Asile à l'Espace, Echanges magazine, 2005

Le Journal de Rouen, 07/09/1862.

Marec Y., Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927) Tome 1 : expériences locales et liaisons nationales. Paris : La Documentation française, 2002

Noury M.-J., Notice bibliographique sur J. Dumanoir in Société Libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie, livre d'Or. Rouen, 1903

Vingtrinier A.-B., Académie de Rouen : rapport sur le prix Dumanoir